

«Que deviennent nos déchets radioactifs ?» Projet CIGEO



Conférence sur les déchets radioactifs

Mardi 8 novembre 2016 à 20 heures, Au bar de l'Hôtel Bristol
Rue Velotte Montbéliard

Avec : Eric SUTRE, Géologue Projet CIGEO, ANDRA

Thème : En France, environ 2 kg de déchets radioactifs sont produits par an et par habitant. Un déchet radioactif n'est pas un déchet comme les autres ! Alors Qu'est-ce qu'un déchet radioactif, qu'en avons-nous fait, qu'en fait-on et quels sont les projets d'enfouissement ?

Entrée gratuite

Eric SUTRE, Géologue à la construction du Laboratoire souterrain à 500 mètres de profondeur, ANDRA

Toute activité humaine produit des déchets. L'utilisation des propriétés de la radioactivité dans de nombreux secteurs engendre chaque année des déchets radioactifs. Ces déchets émettent de la radioactivité et présentent des risques pour l'homme et l'environnement. A ce titre, ils doivent être gérés de manière spécifique en fonction de leur niveau de radioactivité et de leur durée de vie.

On appelle déchet radioactif toute substance dont aucun usage n'est prévu, et dont le niveau de radioactivité ne permet pas la décharge sans contrôle dans l'environnement.

En France, environ 2 kg de déchets radioactifs sont produits par an et par habitant alors que les déchets industriels représentent 2.500 kg par an et par habitant et les déchets ménagers 360 kg par an et par habitant. Mais un déchet

radioactif n'est pas un déchet comme les autres ! Alors
Qu'est-ce qu'un déchet radioactif, qu'en avons-nous fait,
qu'en fait-on et quels sont les projets ?

L'Andra est chargée par la loi du 28 juin 2006 de publier
l'Inventaire national des matières et déchets radioactifs. Il
permet le recensement et la localisation de l'ensemble des
déchets radioactifs présents en France.

L'inventaire est accessible à cette adresse :
www.inventaire.andra.fr. Sur ce site, une carte interactive
permet de connaître la localisation des déchets radioactifs
présents en France.